

PARTIE 3

La mise en mouvement des réseaux

“

Qu'ils soient intercommunaux, départementaux, régionaux, nationaux ou thématiques, les réseaux de tiers-lieux concourent à appuyer le développement, la montée en compétences et la structuration des projets de tiers-lieux.

Centres de ressources et accompagnateurs ils favorisent les rencontres, le pair-à-pair et la mutualisation. Parlons à leur rencontre.

”



Tiers-lieux et territoires, le choc des cultures, événement national organisé avec la Compagnie des Tiers-lieux, Roubaix, 2020

Faire réseau pour passer à l'échelle et pérenniser le mouvement

En 2018, nous faisons le constat d'un « **écosystème encore dispersé mais dont les réseaux régionaux sont le centre de gravité** », soulignant ainsi le rôle essentiel joué par les réseaux de tiers-lieux dans l'émergence mais surtout le développement et la pérennisation des projets de tiers-lieux.

Les tiers-lieux ont cette capacité à s'organiser en réseaux, qu'ils soient thématiques ou territoriaux, afin de répondre à leurs besoins, de surmonter des difficultés, de diffuser leurs modèles ou encore de porter des projets à une plus grande échelle.

Ces réseaux ne peuvent se décréter et sont le fruit des coopérations entre tiers-lieux. Dès 2018 nous insistions sur le fait que « l'idée qui préside généralement est celle de laisser au maximum les tiers-lieux s'organiser par eux-mêmes et de les soutenir par des moyens très

variables ». **Cette tendance se confirme avec de nouveaux réseaux de tiers-lieux qui émergent, des réseaux existants qui se consolident et des dynamiques de rapprochement entre réseaux.** La vitalité des réseaux reflète le dynamisme de l'écosystème des tiers-lieux.

France Tiers-lieux travaille main dans la main avec ces réseaux afin de les soutenir dans leur rôle d'accompagnement et d'animation. Avec des réseaux thématiques pour lever les obstacles liés à des activités spécifiques, pour favoriser la reconnaissance de nouvelles fonctions ou de nouveaux métiers... Avec des réseaux régionaux pour développer l'accompagnement entre pairs, déployer des formations d'animateurs de tiers-lieux ou encore construire des outils communs et ressources partagées...

LES RÉSEAUX RÉGIONAUX L'ÉCHELON LE PLUS INDIQUÉ EN MATIÈRE D'ANIMATION ET D'ACCOMPAGNEMENT

Parmi les missions de France Tiers-lieux figure l'appui à la structuration des réseaux régionaux de tiers-lieux.

ACCOMPAGNEMENT, ENTRAIDE, ÉCHANGE ENTRE PAIRS

Les réseaux régionaux sont en capacité de remplir des fonctions d'entraide entre tiers-lieux, de partage de bonnes pratiques, de défense de leurs intérêts auprès des institutions et acteurs publics locaux, d'accompagnement à l'adaptation de leur modèle économique, à la refonte de leur offre de services, à l'identification de nouvelles sources de revenus...

Ces structures intermédiaires sont nécessaires aujourd'hui pour aider des tiers-lieux fragilisés par la crise et pour développer une offre d'accompagnement aux nombreux projets qui émergent.

Plus de 200 répondants au recensement 2020 ont déclaré avoir un projet de tiers-lieu « en cours », de nombreuses collectivités territoriales souhaitent voir émerger un tiers-lieu sur leur territoire, les incubateurs d'innovation sociale se remplissent de porteurs de projet de tiers-lieux... Sans ressources ni accompagnement en ingénierie, il est certain qu'un grand nombre de ces projets en germe risquent de ne pas voir le jour, de se transformer en coquilles vides ou encore de ne pas trouver un modèle de développement durable. **Les personnes les plus à même de participer à la transmission de cette ingénierie sont celles qui l'ont construite, qui la déploient depuis maintenant plusieurs années dans leurs tiers-lieux.**

UNE OFFRE PERTINENTE À L'ÉCHELLE RÉGIONALE

L'échelle régionale apparaît comme la meilleure pour mutualiser des moyens entre tiers-lieux et développer une offre d'accompagnement adaptée. Cette offre peut se composer de formation, de conseils ponctuels, de prestations d'accompagnement ou encore d'outillage (fiches, ressources documentaires, outils techniques...).

Depuis un an, France tiers-lieux a constitué un réseau de référents régionaux composé d'une soixantaine de personnes, représentant près de 30 structures, qui sont des acteurs moteurs des réseaux, formels et informels, de tiers-lieux.

“

Les travaux de France Tiers-lieux ont constitué une bonne occasion de rapprocher l'ensemble des acteurs des tiers-lieux : institutions locales comme la Région et moteurs de réseaux de tiers-lieux tels que la CRESS (Chambre régionale de l'économie sociale et solidaire), le FunLab, le GIP Recia, Le théâtre des Minuits pour le réseau Alice (Association des lieux intermédiaires culturels).”

Chloé COLLIER, chargée de mission Politiques publiques et territoires, CRESS Centre-Val de Loire.

12 rencontres « Tête-à-tête de réseaux » ont permis à ces acteurs d'apprendre à se connaître, d'échanger sur leurs pratiques de réseaux, de partager leurs expériences, de valoriser l'apport essentiel des réseaux et de définir les besoins pour aller plus loin. En parallèle, France Tiers-lieux a lancé des dynamiques de rapprochement dans les régions où il n'y avait pas de réseaux.

Aujourd'hui l'enjeu est de passer de la mise en réseau informelle à des réseaux organisés et structurés, capables de produire des ressources partagées mais également de déployer une offre d'accompagnement et de formation à destination des tiers-lieux et porteurs de projet.

Des réseaux historiques comme la Coopérative des Tiers-Lieux, en Nouvelle-Aquitaine, ou encore la Compagnie des Tiers-Lieux, en Hauts-de-France, font office de modèles inspirants. **Retrouver les contacts des référents régionaux sur francetierslieux.fr/reseaux-regionaux**

✓ RECOMMANDATIONS

ACCÉLÉRER LA STRUCTURATION DES RÉSEAUX RÉGIONAUX DE TIERS-LIEUX : 1 RÉSEAU ORGANISÉ ET OUTILLÉ DANS CHAQUE RÉGION D'ICI 2022

France Tiers-lieux déploie en 2021, avec le soutien de la Fondation de France, un programme d'accélération de la structuration des réseaux régionaux de tiers-lieux pour sortir de l'échange informel de pratiques et développer une offre d'accompagnement et de formation adaptée aux besoins. L'objectif est de concrétiser les rapprochements initiés en 2020 et aboutir à la constitution de réseaux organisés.

L'appui porte sur :

- l'organisation de la gouvernance et du fonctionnement ;
- la définition de l'offre d'accompagnement et de formation ;
- la recherche d'un modèle économique et de financements.

Au-delà de cet accompagnement, **les réseaux régionaux ont besoin de budgets d'amorçage pour engager la dynamique de mutualisation et jouer pleinement leur rôle d'accompagnateur** pour les porteurs de projet et tiers-lieux existants.

Le phénomène des tiers-lieux a aujourd'hui pris une telle ampleur, avec plusieurs centaines de nouveaux porteurs de projets chaque année et des objectifs ambitieux de développement pour les tiers-lieux existants, que le soutien en ingénierie devient un enjeu stratégique. **L'État comme les Régions ont un rôle important à jouer pour soutenir l'amorçage et la stabilisation de ces dynamiques.** Ce qui a été réalisé pour les 'Hubs pour un numérique inclusif' - « têtes de réseau de l'inclusion numérique sur les territoires en charge de la coordination, de l'appui et de la formation des aidants numériques » - avec 500 000 € par région, doit être inspirant pour penser l'appui aux réseaux régionaux de tiers-lieux.



Atelier de travail lors des journées de rencontre organisées par la Compagnie des Tiers-lieux, Hauts-de-France

À la rencontre DES RÉSEAUX RÉGIONAUX DE TIERS-LIEUX

Normandie

UN RÉSEAU PORTÉ PAR LA RÉGION ET ANIMÉ PAR DES TIERS-LIEUX MOTEURS

Le réseau **Tiers-lieux Normandie** est né en 2018 de la rencontre entre 2 dynamiques concomitantes : le lancement par la Région d'une politique de soutien avec la labellisation « Tiers-lieux Normandie » et des coopérations entre tiers-lieux engagées par des tiers-lieux moteurs comme le **Wip** ou **Le Dôme**. Le réseau rassemble aujourd'hui plus de 50 tiers-lieux labellisés par la Région Normandie. Préalablement à l'octroi du label, la Région visite le tiers-lieu en compagnie de l'Aract (Agence régionale pour l'amélioration des conditions de travail) afin d'aider les porteurs de projets à intégrer, dès l'amont de leur projet, les enjeux de qualité de vie au travail, pour une offre de service qualitative, facteur de réussite.

Ce plan de soutien aux tiers-lieux fait partie de la stratégie numérique de la Région Normandie qui porte notamment comme objectifs le déploiement d'actions de sensibilisation aux enjeux du numérique, la médiation numérique et la transformation numérique des acteurs et des territoires. Dans ce cadre, la Région finance plusieurs projets de tiers-lieux et accompagne collectivités et porteurs de projets dans leur réflexion et réalisation. En outre, les membres du réseau organisent tout au long de l'année, des ateliers de partage d'expériences et d'entraide pour faciliter le développement d'activités des tiers-lieux.

[Retrouver le témoignage de la Région Normandie p.218](#)

Parmi ces tiers-lieux, **le WIP**, situé à Colombelles et initiateur d'un réseau informel, est engagé aux côtés de la Région et propose des parcours d'accompagnement des collectivités pour leurs projets de tiers-lieux. Le Wip organise également avec la Région des visites des lieux labellisés, documente et organise des tables rondes sur des thématiques spécifiques.

[Retrouver le portrait du WIP p.122](#)

Le Dôme, centre de sciences (CCSTI), tiers-lieu labellisé « Normandie connectée » et référent régional du RFFLabs (Réseau français des fablabs), mobilise l'ensemble des fablabs du territoire dans la dynamique et participe activement à l'animation du réseau.

[Retrouver l'action du Dôme pendant la crise p.172](#)

Bretagne

UN RÉSEAU BRETON DE TIERS-LIEUX EN CONSTRUCTION

Des rapprochements ont eu lieu en 2020 et une dynamique de création d'un réseau breton de tiers-lieux est en cours. Le projet a été lancé par 3 acteurs moteurs, Cols Verts, Coop'Eschemm et l'Hôtel Pasteur, désireux de développer les coopérations entre tiers-lieux. Au fil des rencontres avec les tiers-lieux de la région, un noyau dur s'est constitué, avec des représentants de la diversité des tiers-lieux :

- **Cols Verts**, association au service du développement de l'agriculture urbaine, porteuse du tiers-lieu La fabrique alimentaire du Blosne à Rennes, labellisé Fabrique de territoire en 2020 ;
- **Coop'Eschemm**, bureau d'études coopératif spécialisé dans les politiques publiques de jeunesse et qui expérimente des tiers-lieux dédiés aux enjeux de la jeunesse ;
- **L'Hôtel Pasteur**, tiers-lieu ouvert, modulable et évolutif dans les locaux de l'ancienne faculté dentaire Pasteur à Rennes.
- **Résovilles**, le centre de ressources de la politique de ville en Bretagne et Pays de la Loire ;
- **Les espaces de coworking de la région**, représentés notamment par la Cordée.

La démarche s'organise plus largement autour d'un comité de pilotage fondateur du réseau qui associe notamment la CRESS Bretagne qui a porté une démarche d'enquête régionale sur les tiers-lieux, les Fabriques de territoire bretonnes ainsi que des têtes de réseaux thématiques telles que le réseau des lieux culturels et intermédiaires, celui de la médiation numérique et des fablabs, des tiers-lieux nourriciers ou encore le réseau des cafés associatifs.

Ensemble, ils ont lancé à l'automne 2020 deux chantiers : d'une part, le développement d'une offre d'accompagnement et de formation au pilotage de tiers-lieux, et d'autre part, l'animation du réseau par une programmation de rencontres thématiques à travers la Bretagne et la réalisation d'une cartographie. Ces deux chantiers visent à opérationnaliser rapidement la structuration du réseau breton, ils se matérialisent également par la création d'une association de préfiguration au début de l'année 2021.



Atelier organisé par Cap Tiers-Lieux, Pays de la Loire

Pays de la Loire

UNE ANIMATION AU CROISEMENT DE DEUX DYNAMIQUES DE RÉSEAUX

L'association PiNG et le collectif CAP Tiers-lieux, coordonné par la CRESS Pays de la Loire, contribuent conjointement à l'animation régionale du réseau des tiers-lieux de la Région Pays de la Loire. La cartographie des tiers-lieux en Pays de la Loire, réalisée par PiNG et entretenue conjointement par PiNG et Cap Tiers-lieux, recense plus de 100 tiers-lieux dans la région.

L'association PiNG produit des ressources partagées qui bénéficient à l'ensemble des tiers-lieux (articles, photos, podcasts, vidéos, veille...), à l'image des livres **Slow tech : déprogrammer l'obsolescence**, véritable mode d'emploi pour ceux qui souhaitent développer des ateliers de réparation citoyens, et **Plateforme C : fablab citoyen et pédagogique**, retour d'expérience sur 6 ans d'expérimentation. PiNG organise des événements de rencontre entre tiers-lieux mais également pour sensibiliser les collectivités. En tant que coporteur du Hub territorial pour un numérique inclusif CONUMM, PiNG participe activement à l'animation des réseaux de médiation numérique dans la région : tiers-lieux numériques, fablabs, hackerspaces... Le soutien aux tiers-lieux engagés dans des actions d'inclusion numérique fait partie intégrante des missions du Hub. [Retrouver le portrait de PiNG p.106](#)

De son côté, le **Collectif pour l'Accélération des Projets de Tiers-Lieux** (CAP Tiers-lieux) a été créé en décembre 2018. Il réunit des réseaux, destiers-lieux et des acteurs de l'économie sociale et solidaire des Pays de

la Loire. Ce collectif informel, animé par la CRESS, mutualise les énergies, expériences et expertises pour encourager l'essor des tiers-lieux de l'ESS ligériens. Le réseau déploie ainsi un ensemble d'actions visant à faciliter le développement et la pérennisation des tiers-lieux dans la région : rendez-vous information-conseil et accompagnement sur mesure ; formation « Piloter un tiers-lieu » en partenariat avec la Coopérative Tiers-lieux et formation « Les bases d'un projet de tiers-lieu » ; ressources partagées à l'image de la publication d'un **Panorama des tiers-lieux en Pays de la Loire** (2020) ; temps d'échanges entre pairs (organisation de rencontres régionales, départementales, thématiques). CAP Tiers-lieux propose également d'aider les partenaires (collectivités et financeurs) à s'approprier le sujet des tiers-lieux et à améliorer leurs compétences.

Le Conseil Régional a **interpellé PiNG et CAP Tiers-lieux** sur le développement des tiers-lieux en Pays de la Loire. C'est notamment grâce au travail de conviction, de sensibilisation et de promotion des tiers-lieux réalisé par ces acteurs que la Région a décidé de lancer fin 2020 un fonds régional de soutien au développement des tiers-lieux, pouvant financer jusqu'à 75 000 € de dépenses de fonctionnement et 100 000 € de dépenses d'investissement. [En savoir plus sur cap-tiers-lieux.org](#)



Hauts-de-France

LA COMPAGNIE DES TIERS-LIEUX, UN RÉSEAU AVEC UN FONCTIONNEMENT CONTRIBUTIF

La Compagnie des Tiers-lieux, lancée officiellement en 2018, est la structuration formelle d'un réseau de tiers-lieux actifs depuis presque 10 ans sur le territoire des Hauts-de-France, en particulier autour de la métropole lilloise. Ce réseau a notamment été hébergé de manière informelle pendant plusieurs années au sein de l'ANIS et du réseau Catalyst, structures dédiées à l'innovation sociale et au numérique.

Soutenue initialement par la MEL (Métropole européenne de Lille) pour développer un programme d'animation et d'accompagnement au développement des tiers-lieux, la Compagnie des Tiers-lieux est aujourd'hui reconnue comme un activateur essentiel du réseau des tiers-lieux en Hauts-de-France. La cartographie des tiers-lieux réalisée par la Compagnie recense près de 180 tiers-lieux dans la région.

La Compagnie est pleinement engagée au service du développement des tiers-lieux de la région, à travers :

- la promotion des actions des tiers-lieux et évaluation des impacts ;
- l'organisation d'événements et de temps d'échange ;
- **des conseils aux porteurs de projet et du compagnonnage entre tiers-lieux** ;
- l'animation d'un cercle de professionnels en mesure d'accompagner les lieux ;
- des formations, en partenariat avec la Coopérative Tiers-lieux et avec l'Université polytechnique des Hauts-de-France ;
- la sensibilisation des collectivités et des entreprises ;
- le **développement de ressources communes partagées** (outils de gestion, cahier d'activités, Movilab, cartographie régionale...).

[Retrouver plus d'informations sur les communs des tiers-lieux p.258](#)

La Compagnie des Tiers-lieux est une association collégiale sans salarié, son modèle économique repose sur des prestations de formation, les contributions financières des tiers-lieux et des subventions (MEL, Région Hauts-de-France...). Elle fonctionne de manière ouverte et contributive, sur le principe des tiers-lieux : **chacun est libre de contribuer aux chantiers qu'il souhaite mener et peut prendre dans le budget contributif pour ce faire**. Elle compte aujourd'hui une dizaine de contributeurs actifs. Un espace numérique permet aux membres de participer, de décider collectivement du fonctionnement de l'association, de l'engagement d'un chantier ou d'un investissement financier important. [En savoir plus sur *compagnie.tiers-lieux.org*](#)



Grand Est

UNE DYNAMIQUE EMBRYONNAIRE DE RÉSEAU DE TIERS-LIEUX

Les liens entre tiers-lieux de la région Grand Est étaient ponctuels et se sont renforcés en 2020, jusqu'à constituer un réseau informel de tiers-lieux qui se réunit aujourd'hui autour d'une fois par mois.

Les acteurs locaux font régulièrement part de leurs besoins d'échange et d'entraide entre pairs, de la nécessité de travailler avec d'autres tiers-lieux. Pour pallier ce problème, France Tiers-lieux et des tiers-lieux moteurs, en particulier **Bliida**, **La Piscine** et **MeshWork**, ont mis en œuvre en 2020 des rapprochements entre tiers-lieux afin d'interroger l'intérêt de faire réseau en Grand Est et de travailler sur les caractéristiques que pourrait avoir un tel réseau. La dynamique s'est lancée autour de la rencontre "Tiers-lieux et Politique de la ville" qui a réuni 80 participants en janvier 2020 à La Piscine. Une journée de travail entre tiers-lieux « Faire réseau de tiers-lieux en Grand Est ? » devait avoir lieu en avril 2020 mais n'a pu se tenir en raison de la pandémie.

Le 4 octobre, l'organisation d'une journée sur les tiers-lieux par L'Îlot, tiers-lieu culturel en construction à Maxéville, a permis de réunir une dizaine de tiers-lieux de la région. L'ensemble des personnes présentes ont souligné l'intérêt d'échanger entre tiers-lieux et de travailler plus largement à la structuration d'un réseau possédant des moyens pour agir. La rencontre a lancé une dynamique de structuration de ce réseau avec la création d'espaces d'échange entre tiers-lieux (une mailing list et un canal de messagerie instantanée) et la définition d'objectifs communs : organiser des visioconférences régulières, mobiliser l'ensemble des tiers-lieux, préparer une journée de travail d'ici avril 2021 pour définir les missions et la forme du réseau.

La Région Grand Est a mis en place un appel à manifestation d'intérêt visant à soutenir la création et le développement de tiers-lieux, avec un financement pouvant aller jusqu'à 80 000 € par projet. Pour l'instant, la Région n'a pas de politique de soutien dédiée à l'animation du réseau ou à l'accompagnement en ingénierie des tiers-lieux et porteurs de projet. Le dialogue a néanmoins été ouvert début 2021 entre la Région et le réseau en construction.

Bourgogne-Franche-Comté

UNE DYNAMIQUE IMPULSÉE PAR LA RÉGION AUTOUR DES TIERS-LIEUX NUMÉRIQUES

La **Région Bourgogne-Franche-Comté (BFC)** défend le développement des tiers-lieux depuis plusieurs années avec pour objectif d'étendre, de développer et d'animer le réseau des tiers-lieux sur le territoire. Ainsi, en parallèle du règlement d'intervention permettant de soutenir les projets de tiers-lieux, un premier travail d'animation du **réseau de tiers-lieux a été initié en 2017**. Porté par la Région, il a principalement consisté à favoriser l'interconnaissance entre tiers-lieux et à travailler avec les tiers-lieux sur leurs besoins communs. La Région a organisé des temps de rencontre entre tiers-lieux et déployé une plateforme d'échanges pour permettre aux agents, élus, acteurs de la médiation numérique et des tiers-lieux d'aborder ensemble les enjeux numériques. Véritable point de ralliement et espace de travail collectif, initialement dédiée aux sujets numériques, elle sert aujourd'hui d'autres thématiques.

La Région BFC pilote aujourd'hui l'animation du réseau qui se construit autour de la **charte régionale du réseau des tiers-lieux**, co-écrite en 2018 avec les acteurs du territoire. Elle permet de définir les valeurs partagées et les engagements des membres du réseau. En parfaite collaboration avec la mission régionale pour la médiation numérique (MedNum BFC), le Hub territorial pour un numérique inclusif, qui a joué un rôle moteur dans la co-animation de ce réseau, **engage la structuration régionale du réseau des tiers-lieux. Pour ce faire, il va s'appuyer sur une association de préfiguration créée dès le 1^{er} trimestre 2021**. Au-delà de l'organisation d'une gouvernance clairement identifiée pour le réseau, l'association va permettre d'accueillir un poste dédié à l'animation et d'accompagner l'usage du fonds régional pour le développement des tiers-lieux qui a été inscrit dans le plan d'accélération de l'économie par la Région BFC. [Retrouver le témoignage de la Région Bourgogne-Franche-Comté p.218](#)



Visite de La Condition Publique, dans le cadre de la rencontre annuelle organisée avec La Compagnie des Tiers-Lieux.

Centre-Val de Loire

DES RÉSEAUX THÉMATIQUES SOUTENUS PAR LA RÉGION

En Centre-Val de Loire, plusieurs dynamiques de rapprochements entre tiers-lieux cohabitent. Les rapprochements semblent s'être faits par rapport aux types d'activités et aux sujets traités par les tiers-lieux : coworking ; fabrication et inclusion numérique ; économie sociale et solidaire ; tiers-lieux culturels et lieux intermédiaires et indépendants.

Un réseau d'espace de coworking a été constitué et est animé par le **GIP Recia** (Région Centre interactive). Le GIP Recia, consortium d'acteurs dont font partie l'État, la Région et 3 conseils départementaux, est le centre de ressources régional du numérique. Il contribue à l'aménagement numérique du territoire ainsi qu'au développement des usages numériques. C'est dans ce cadre que le GIP a entrepris le recensement des espaces de coworking de la région ainsi que l'organisation de temps d'échange entre ces lieux. Le réseau régional **#CoworkingCVL** a émergé de ces rencontres, il rassemble aujourd'hui 35 espaces de coworking et a permis de mettre en place le **Cowork'Pass**, qui permet à un coworker de travailler dans un autre espace lors de ses déplacements pour 10 € par jour. 21 espaces de coworking ont accepté d'utiliser le Cowork'Pass.

Un collectif régional de makers, de fablabs et de makerspaces s'organise, notamment grâce à l'impulsion du **FUNLab de Tours**, tiers-lieu labellisé Fabrique numérique de territoire en 2019. Le FUNLab a des liens avec de nombreux fablabs de la région, il est d'ailleurs le référent régional du RFFLabs. En 2019, le GIP Recia, le RFFLabs et le FUNLab ont organisé une rencontre entre fablabs pour entamer la constitution d'un réseau régional de fablabs. La pandémie de Covid a ralenti la formalisation de cette dynamique, mais a réuni les makers de la région autour de la fabrication de matériel médical en urgence. Le FUNLab a joué un rôle important en documentant les actions des makers pendant le premier confinement et en assurant des fonctions de coordination de la fabrication locale de visières et de masques.

La **CRESS Centre-Val de Loire** a entrepris en 2019 une démarche visant à accompagner de nouveaux tiers-lieux et à développer un réseau des tiers-lieux dédiés à l'ESS dans la région. Cette démarche s'est notamment matérialisée par la publication du document « Repères pour... Connaître les tiers-lieux en Centre-Val de Loire » et l'organisation d'ateliers de travail entre tiers-lieux. Une cartographie des tiers-lieux dédiés à l'ESS a également été réalisée, permettant de recenser plus de 75 tiers-lieux ESS dans la région.

Parallèlement, les lieux intermédiaires et indépendants locaux ont officialisé la création du réseau **ALiCe (Association des lieux intermédiaires indépendants du Centre)**, avec pour objectif d'accompagner le développement des lieux de coopération culturelle dans la région. **Le théâtre des Minuits** en est un des membres cofondateurs et un élément moteur contribuant à la gestion, la vie et à l'animation du réseau.

La **Région Centre-Val de Loire** a mis en place une politique de soutien aux projets de tiers-lieux, notamment à travers un appel à projet FEDER-FSE : « Expérimentations autour de la création, de l'accompagnement et de l'animation des tiers-lieux innovants en Centre-Val de Loire ». Par ailleurs, **la Région a bien identifié le besoin de soutenir la mise en réseau des tiers-lieux pour permettre leur mutualisation, favoriser**

l'accompagnement entre pairs et faire émerger des projets communs. La Région s'est donc engagée fin 2020 à appuyer les différentes dynamiques de réseaux de tiers-lieux, en favorisant leur rapprochement afin d'éviter l'éparpillement : cette démarche s'est matérialisée en décembre 2020 par l'organisation d'une journée qui a réuni la totalité des mouvances et des tiers-lieux. L'envie de travailler ensemble est là et la préfiguration d'un réseau régional de tiers-lieux est lancée, via **la création d'une association de préfiguration ou s'appuyant sur une structure existante.**

Île-de-France

PLUSIEURS DYNAMIQUES DE RÉSEAUX

En Île-de-France, plusieurs réseaux de tiers-lieux cohabitent et coopèrent. Les réseaux se différencient essentiellement par les activités qu'ils proposent et les sujets abordés : fablabs et makerspaces, espaces de coworking, tiers-lieux tournés vers l'innovation sociale, tiers-lieux tournés vers la culture... La diversité s'explique également par le très grand nombre de tiers-lieux dans la région, ce qui rend plus difficile l'interconnaissance et la coopération. France Tiers-lieux échange ainsi avec plusieurs réseaux : **À+ C'est Mieux, Le Collectif des Tiers-Lieux, Actes if, Fab City et le référent du RFFLabs en Île-de-France.** Des rapprochements entre réseaux s'opèrent pour répondre aux besoins des porteurs de tiers-lieux ou autour de projets communs.

Le Collectif des Tiers-lieux est un réseau de tiers-lieux franciliens créé en décembre 2015 afin de promouvoir les tiers-lieux, de présenter leurs spécificités, d'accroître leur fréquentation et de réfléchir à l'évolution du mouvement. Le réseau s'est notamment formalisé et développé grâce à un financement de la Région pour un projet d'outil répertoriant les tiers-lieux d'Île-de-France. Les efforts du réseau se sont principalement concentrés sur la mise en place de cette plateforme commerciale visant à donner davantage de visibilité à l'ensemble des tiers-lieux de la région.

À+ C'est Mieux est un collectif regroupant les travailleurs des tiers-lieux qui, depuis 2018, compte une cinquantaine d'animateurs de communautés et gestionnaires d'espaces. Créé suite à un DLA

(dispositif local d'accompagnement) demandé par 5 tiers-lieux franciliens souhaitant coopérer, son objectif est de créer une communauté de pratiques favorisant les échanges et la mutualisation, pour lutter contre le phénomène d'isolement subi lorsque l'on gère et anime un tiers-lieu. Une trentaine de tiers-lieux franciliens est aujourd'hui engagée dans la dynamique. Le réseau est en développement et, après 2 ans de préfiguration et d'interconnaissance, s'est constitué en association le 15 janvier 2021. À+ C'est Mieux a lancé plusieurs groupes de travail (formation, outils mutualisés, écologie et durabilité...) et organise régulièrement des temps d'échange entre tiers-lieux et porteurs de projet : apéro des tiers-lieux, cafés virtuels ou encore un tour des tiers-lieux permettant de découvrir tous les tiers-lieux du réseau.

Actes if est un réseau spécialisé dans l'accompagnement des lieux artistiques et culturels indépendants d'Île-de-France. Créé en 1996 par la Direction Régionale de l'Action Culturelle (DRAC), il réunit aujourd'hui 31 lieux artistiques et culturels indépendants pour encourager leur coopération. Le réseau se définit comme un espace de réflexion collective sur les enjeux du secteur artistique et culturel indépendant, avec la volonté de participer à la coconstruction des politiques publiques. Le réseau organise des temps d'échange et favorise le partage d'expériences et de savoirs. Actes if propose également de l'accompagnement de projets, des services mutualisés, par exemple pour la gestion de la paie, et un fonds de solidarité financière, créé en 2010

pour permettre aux membres de bénéficier facilement de prêts à court terme. Mains d'Œuvres à Saint-Ouen est un des lieux moteurs du réseau. [Retrouver le portrait de Mains d'Œuvres p.124](#)

Fab City Grand Paris, créé en janvier 2017, est un réseau local de makers en tout genre (créateurs, designers, architectes, agriculteurs urbains, fablabs...) qui expérimentent de nouvelles façons de fabriquer la ville, s'appuyant sur l'économie circulaire et collaborative. Il s'inscrit dans le cadre de la « Fab City Global Initiative », lancée par le fablab de Barcelone en 2014 et qui vise à explorer des moyens innovants de créer la ville de demain. Fab City Grand Paris réunit plusieurs tiers-lieux autour de projets de fabrication, de recherche et d'expérimentation. Il a développé le projet Fab City Store qui regroupe créateurs et tiers-lieux pour mutualiser des moyens et organiser des moments de vente des fabrications, accéder à des formations et de l'accompagnement, obtenir une identité et une communication commune marquantes, misant sur les circuits courts, le local ou encore la fabrication distribuée.

La Région Île-de-France a mis en place des financements dédiés au développement de tiers-lieux, avec notamment un appel à projets d'aide à la création de tiers-lieux, mais n'a pas de politique de soutien consacrée à l'animation de réseaux ou à l'accompagnement en ingénierie des porteurs de projet. [Retrouver le témoignage de la Région Île-de-France p.218](#)





Nouvelle-Aquitaine

LA COOPÉRATIVE TIERS-LIEUX, 10 ANS D'ACCOMPAGNEMENT DES TIERS-LIEUX

La **Coopérative Tiers-lieux** est le réseau régional des tiers-lieux néo-aquitains. Le projet de la Coopérative Tiers-lieux est né en 2010 d'un collectif constitué de créateurs et animateurs de tiers-lieux, réunis pour partager leurs expériences avec d'autres porteurs de projet et pour accompagner les nouvelles formes de travail. La Région Nouvelle-Aquitaine travaille avec la Coopérative Tiers-lieux depuis 2011 pour soutenir le développement des tiers-lieux. Une politique régionale qui a permis de passer de 2 tiers-lieux en 2010 à 40 projets en 2013, pour arriver à près de 300 tiers-lieux en 2020. Un partenariat qui se poursuit pour garantir la pérennité de ces projets et permettre le maillage du territoire en tiers-lieux.

Société coopérative d'intérêt collectif (SCIC), la Coopérative Tiers-lieux est composée d'une centaine de sociétaires, en premier lieu les salariés de la coopérative et une partie des tiers-lieux de la région, mais également des partenaires, des structures d'accompagnement à l'entrepreneuriat, des établissements proches de l'éducation, des organismes touristiques, scientifiques, culturels... Actuellement, elle compte 9 salariés et une trentaine de formateurs partout en France.

La **Coopérative Tiers-lieux**, c'est aujourd'hui plus de 10 ans d'accompagnement des tiers-lieux via : une offre de voyages apprenants ; l'assistance à maîtrise d'ouvrage ; des journées de codéveloppement entre tiers-lieux ; des entretiens-conseils ; des ressources documentaires à destination des porteurs de projet et des collectivités territoriales ; des contenus pédagogiques ; la formation certifiante « Piloter un tiers-lieu ».

Le soutien de la Région permet à la Coopérative de dédier du temps à l'accompagnement des porteurs de projet, de produire les ressources partagées, d'organiser des événements de sensibilisation et de suivre attentivement l'évolution de la dynamique des tiers-lieux en Nouvelle-Aquitaine. Le reste de l'activité de la Coopérative se partage entre des prestations d'accompagnement (grands comptes, collectivités territoriales, ONG...) et de la formation.

Retrouver le portrait de la Coopérative Tiers-lieux p.34 et le témoignage de la Région Nouvelle-Aquitaine p.218

Occitanie

RÉGION ET TIERS-LIEUX MOBILISÉS POUR FAIRE VIVRE LE RÉSEAU

La Région Occitanie a créé en 2018 le label “Tiers-lieux Occitanie” avec pour objectif de soutenir le développement des espaces de coworking et de coopération, des fablabs et des tiers-lieux dédiés à la médiation numérique. Le label est un outil de promotion des tiers-lieux, il garantit une qualité d'accueil et de services ainsi que des conditions de travail conformes à la législation. Il apporte également un soutien financier aux tiers-lieux labellisés, 5000 € par an par tiers-lieu pendant 3 ans. La création de fablabs est financièrement accompagnée beaucoup plus fortement, pendant 3 ans, à hauteur de 50% de l'investissement et de 70%, puis 50% puis 20% de certains coûts de fonctionnement. **Tous les tiers-lieux labellisés sont engagés à signer la charte du réseau et à participer à la vie du “Réseau Tiers-lieux Occitanie”, dénommé ResO, animé par l'agence régionale de développement économique AD'OCC.** Missionnée par la Région dans ce rôle, AD'OCC anime une plateforme digitale où sont recensés tous les fablabs et les tiers-lieux labellisés, facilite les échanges et partages d'expériences, organise des rencontres, événements et manifestations avec les tiers-lieux labellisés. Plusieurs rencontres du ResO ont eu lieu en 2020, une semaine commune de journées portes ouvertes des tiers-lieux occitans a été organisée en octobre 2020.

À l'invitation de France Tiers-lieux, une douzaine de tiers-lieux de la région, notamment des “Fabriques de Territoire” lauréates de l'AMI de l'État et reconnues comme tiers-lieux ressources sur leur territoire, se sont rapprochés en 2020 pour s'impliquer davantage dans une animation et des partages d'expérience entre pairs, à l'instar des réseaux de tiers-lieux dans d'autres régions. **La Palanquée** (Sète), **La Halle Tropisme** (Montpellier), **Station A** (Rodez), **Les Imaginations Fertiles** (Toulouse), **le tiers-lieux 21** (Nîmes), le Tiers lieu de Limoux, le **Jardin d'Arviu**, ainsi que **La Mêlée**, Hub territorial pour un numérique inclusif en Occitanie, et le **RedLab**, réseau réunissant plus de 30 fablabs d'Occitanie, ont ainsi proposé à Ad'OCC d'animer des groupes de travail thématiques. Ils ont été lancés lors d'une rencontre par visio organisée par AD'OCC le 26 janvier 2021 et ouverte pour la première fois, à la demande des pairs, aux fabriques de territoire occitanes non labellisées par la Région. 6 groupes de travail ont démarré avec une cinquantaine de tiers-lieux : l'inclusion numérique ; tiers-lieux et pouvoirs publics ; accompagnement à l'émergence et mutualisation ; communication ; animation et programmation dans les tiers-lieux ; les tiers-lieux, enjeu pour les entreprises.

Retrouver les portraits de la Halle Tropisme p.36, de La Palanquée p.170, du Jardin d'Arviu p.233. En savoir plus sur agence-adocc.com/adocc/les-reso-by-adocc



Grand Ramdam 2019, organisé par la
Coopérative Tiers-lieux, Nouvelle Aquitaine

Auvergne-Rhône-Alpes

UN RÉSEAU RÉGIONAL EN CONSTRUCTION MAIS DÉJÀ ACTIF

France Tiers-lieux a travaillé avec **Cédille Pro** (réseau de la Drôme) et **La Trame** (réseau de l'Ardèche) afin de lancer la constitution d'un groupe de tiers-lieux moteurs pour la structuration d'un réseau régional en Auvergne-Rhône-Alpes. Les 2 réseaux départementaux ont pu apporter leurs compétences et leur expérience de réseau local de tiers-lieux. Très vite, un noyau de tiers-lieux moteurs s'est constitué avec le **Lab01**, Fabrique numérique de territoire à Ambérieu-en-Bugey ; le **CREFAD Loire**, Fabrique de territoire à Saint-Etienne ; la **MYNE**, tiers-lieu libre et open source ; la **Cordée**, opérateur de plusieurs espaces de coworking en France et représentant du réseau **Coworking Grand Lyon** ; **Co'Alpin**, réseau de coworking de Haute-Savoie, Savoie et Isère.

Aujourd'hui ce sont plus de 30 tiers-lieux qui ont l'occasion d'échanger et de construire ensemble leur réseau régional. Plusieurs rencontres ont eu lieu jusqu'à atteindre le rythme d'une réunion de travail mensuelle. Si le réseau n'est pas encore structuré de manière formelle, il fonctionne déjà avec 5 groupes de travail lancés depuis septembre : Formation (pour les porteurs de projet mais aussi pour les lieux déjà ouverts) ; « Coworking partout » pour développer la démobilité ; Formation des élus et agents publics ; Fête du télétravail en AURA ; Ticket télétravail.

Deux réseaux départementaux moteurs :

La Trame est un réseau de 26 tiers-lieux en Ardèche créé à l'initiative du Pays de l'Ardèche méridionale. La Trame est un support pour la promotion, le développement et la mise en réseau des espaces de coworking et des tiers-lieux en Ardèche. Il propose des outils d'accompagnement pour répondre aux besoins des tiers-lieux et valoriser leurs activités.

Cédille Pro est le réseau drômois, dont la mission est de promouvoir le développement des espaces de travail collaboratifs en milieu rural et périurbain. C'est le tiers-lieu Le Moulin Digital qui anime Cédille Pro depuis 2014 grâce au soutien du département. Le réseau fait connaître les tiers-lieux, valorise leurs spécificités et leurs apports, accompagne le développement du télétravail en tiers-lieux, mutualise des outils et compétences pour les tiers-lieux... Dans une logique d'insertion professionnelle, le réseau embauche des animateurs afin de les mettre à disposition des tiers-lieux. [Retrouver le portrait du Moulin Digital p.32](#)
[En savoir plus sur latrame07.fr](#)

Sud Provence-Alpes-Côtes d'azur

UN RÉSEAU EN COURS DE CONSTRUCTION

Le réseau est en cours de construction, sous l'impulsion du hub territorial pour un numérique inclusif de la région Sud : le **Hub du Sud**. La raison d'être du Hub du Sud est la consolidation de l'offre de médiation numérique sur l'ensemble du territoire et la mise en cohérence des politiques publiques territoriales en matière d'inclusion numérique.

Par construction, ce hub est composé de structures qui font pleinement partie de l'écosystème des tiers-lieux, telles que :

- **Zinc**, centre de création des arts et des cultures numériques fondé en 1998 à la Friche Belle de Mai à Marseille, tiers-lieu culturel emblématique au rayonnement international et labellisé Fabrique numérique de territoire ;

- **Urban Prod**, association fondée en 1998, actrice historique de la médiation numérique et culturelle à Marseille et fondatrice du tiers-lieu MarsMediaLab, lieu d'expérimentation, d'enseignement, de fabrication, dédié aux humanités numériques, labellisé Fabrique numérique de territoire ;
- **Adrets**, Association pour le développement en réseau des territoires et des services, qui œuvre depuis 20 ans pour un meilleur accès des services publics en milieu rural. Le réseau animé par l'Adrets compte plus de 100 lieux à l'échelle du massif alpin français : des MSAP, des espaces de médiation numérique et des tiers-lieux situés au sein de l'arc alpin ;
- **Arsenic PACA**, Association régionale de soutien aux espaces numériques de l'information et de la communication ;
- **Anonymal**, association d'animation et de médiation sociale et culturelle via l'outil audiovisuel et les technologies de l'information et de la communication, à l'origine du tiers-lieu La Maison Numérique à Aix-en-Provence, labellisé Fabrique numérique de territoire ;
- **Fabrique Numérique de Territoire Sainte-Marthe**, portée par la SCIC TETRIS à Grasse (06). Animée par un centre de recherche en sciences sociales, la dynamique collective explore les pistes de la transition écologique territoriale.

Ces acteurs ont lancé une dynamique de structuration d'un réseau de tiers-lieux, en commençant par favoriser les rencontres et le partage d'expériences entre tiers-lieux. Plusieurs rencontres et ateliers de travail se sont tenus en 2020 et ont permis d'accroître ce premier cercle de contributeurs, avec des acteurs comme La Fruitière Numérique (Lourmarin-84), Mode 83 (Draguignan-83) et bien d'autres, notamment les Fabriques de territoire labellisées en région Sud.

Aujourd'hui, la feuille de route du Hub du Sud relative aux tiers-lieux est soutenue par la préfecture de région. Le réseau projeté entend s'appuyer sur les compétences de l'ensemble des lieux parties prenantes, notamment ceux labellisés Fabriques de territoires, pour co-construire, partager et déployer de manière distribuée une culture et des actions communes.

La Région Sud Provence-Alpes-Côte d'Azur soutient certains projets de tiers-lieux sous l'angle de l'innovation et de la médiation numérique, avec notamment le label « Sud Labs : lieux d'innovation et de médiation numérique en région Sud Provence-Alpes-Côte d'Azur » et son appui financier jusqu'à 25 000 € par projet. Celui-ci a permis d'aider 100 lieux de médiation numérique sur tout le territoire, parmi lesquels de nombreux tiers-lieux. Pour l'instant la Région n'a pas de politique de soutien dédiée à l'animation du réseau ou à l'accompagnement en ingénierie des tiers-lieux. C'est ici que le Hub du Sud s'est saisi de ce sujet, élargissant le cercle des acteurs historiques de la médiation numérique qui se reconnaissent dans l'appellation tiers-lieu. [En savoir plus sur hubdusud.fr](#)

Corse

UNE FABRIQUE DE TERRITOIRE QUI CRÉE DES LIENS ENTRE LES TIERS-LIEUX CORSES

Il n'y a pas de réseau de tiers-lieux structuré. Le territoire corse compte actuellement une dizaine de tiers-lieux, principalement des fablabs et des espaces de coworking.

À défaut de réseau organisé, le **tiers-lieu Palazzu Naziunale** de l'université de Corse, labellisé Fabrique de territoire en 2020, joue pleinement son rôle de tiers-lieu ressource et crée des liens entre les tiers-lieux corses. [Retrouver le portrait du Fab Lab Corti au sein du Palazzu Naziunale p.173](#)

Mobilisé très tôt pour faire face à la pandémie, le **Fab Lab Corti** et l'université de Corse se sont rapidement et spontanément retrouvés à fédérer et coordonner le mouvement des makers corses, Makers Uniti,

pour approvisionner en visières de protection tous les professionnels exposés aux risques de contamination. Cette dynamique, provoquée par la crise, a permis de développer les liens entre fablabs et a démontré un peu plus l'intérêt d'un réseau organisé de tiers-lieux, capable de porter des projets communs.

La Collectivité de Corse soutient le développement des tiers-lieux et a conscience du potentiel des coopérations entre tiers-lieux. [Retrouver le témoignage de la Collectivité de Corse p.211](#)

De bonnes bases qui semblent ouvrir des perspectives pour la structuration d'un réseau corse de tiers-lieux dans les années à venir.



Guyane

UNE FABRIQUE DE TERRITOIRE QUI ACCOMPAGNE LE DÉVELOPPEMENT DES TIERS-LIEUX

Il n'y a pas de réseau de tiers-lieux structuré en Guyane. Il existe actuellement 3 fablabs, 1 atelier de menuiserie collaborative et 2 espaces de coworking dans la région, d'autres projets sont en gestation. **Manufact est le premier tiers-lieu créé sur le territoire. Labellisé Fabrique numérique de territoire en 2019, il est un véritable moteur pour la dynamique des tiers-lieux locaux.**

Bien que les interactions entre tiers-lieux soient réduites, du fait de leur nombre restreint et de leurs créations récentes, Manufact organise des échanges et transmet des informations et ressources à l'ensemble des tiers-lieux existants, afin de les aider dans leur développement. Manufact conseille et accompagne les porteurs de projet de tiers-lieux en Guyane et au Suriname. Depuis 2019, l'association a été sollicitée pour accompagner l'émergence de 7 tiers-lieux : fablab éducatif dans le musée Villa Zapakara, tiers-lieu culturel à Cayenne, fablab mobile en container, fablab du lycée de Balata, projet de fablab Station K porté par le Centre spatial guyanais... [Retrouver le portrait de Manufact p.60](#)

Réunion

DES TIERS-LIEUX EXISTANTS ENGAGÉS POUR SOUTENIR LES PROJETS ÉMERGENTS

Il n'y a pas de réseau de tiers-lieux structuré à La Réunion, notamment car le territoire compte peu de tiers-lieux ouverts (3 tiers-lieux recensés et 5 projets en cours).

Les 3 tiers-lieux existants participent au développement de la dynamique des tiers-lieux à La Réunion, ils ont déclaré mettre en place des actions d'accompagnement pour d'autres porteurs de projet de tiers-lieux, proposant conseils, orientation, accueil des élus, et appui aux demandes de subventions :

Vavang'Art, un tiers-lieu centré sur les arts, l'artisanat et le patrimoine ; **RunFablab**, porté par l'association Solidarnum, tiers-lieu dédié à l'inclusion numérique ; **La Raffinerie**, tiers-lieu écoculturel en développement sur la friche de l'ancienne usine sucrière de Savanna, à Saint-Paul (plus de 1700 m² de bâtiment et 6600 m² de terrain).

Guadeloupe

UN HUB NUMÉRIQUE ET UN FABLAB MOTEURS POUR DÉVELOPPER LE MAILLAGE EN TIERS-LIEUX

Il n'y a pas de réseau de tiers-lieux structuré en Guadeloupe, notamment car le territoire compte peu de tiers-lieux ouverts (2 tiers-lieux recensés et 3 projets en cours).

Bio Désir, qualifié de « think & do tank » œuvre depuis 2015 dans la médiation numérique et le développement territorialisé, principalement dans le Sud Basse-Terre. En tant que « think tank », Bio Désir cherche à éveiller les consciences à la richesse et aux potentialités immenses de valorisation et de développement territorial durable liées à la biodiversité, aux patrimoines, et aux ressources naturelles et humaines de la Guadeloupe. Il accompagne différents publics dans la mise en place de méthodes d'apprentissage, de collaboration et d'innovation s'appuyant sur les technologies numériques. En tant que « do tank », l'association développe et contractualise des partenariats avec les entreprises et institutions locales pour développer ces projets.

Le **Fablab de Jarry** est le premier hackerspace des Antilles. Créé en 2013 par des technophiles bénévoles qui aiment expérimenter, il permet aux habitants de Guadeloupe de transformer et réparer des objets. Les 60 membres du tiers-lieu espèrent pouvoir étendre leur fablab en plusieurs lieux sur toute la Guadeloupe pour en ouvrir l'accès à tous. [Retrouver l'action du Fablab de Jarry pendant la crise p.176](#)





Jardins créoles connectés : Jarmotic avec COME & DO partenaire de Bio Désir



Tiers-lieux de Gourbeyre, boîte à outil, Fabrique de territoire et tête de réseau en Guadeloupe

DES RÉSEAUX THÉMATIQUES NATIONAUX

Il existe une grande diversité de tiers-lieux, néanmoins certaines spécialités, certains types d'activités spécifiques se démarquent : tiers-lieux dédiés à l'inclusion numérique, espaces de création culturelle, lieux d'apprentissages et d'éducation...

En fonction de leur spécialisation, les tiers-lieux peuvent avoir des besoins différents, rencontrer des difficultés particulières et ainsi chercher à nouer des coopérations avec d'autres tiers-lieux du même type.

Cela explique l'existence et l'importance des réseaux thématiques nationaux qui rassemblent des tiers-lieux partageant les mêmes ambitions, des activités similaires et des valeurs communes.

Comme nous l'évoquions déjà dans le rapport de 2018, ces réseaux se distinguent en fonction de 2 critères :

- **leur(s) objectif(s)** : militantisme, prosélytisme, communication, accompagnement technique, partage de ressources, documentation... ;
- **l'angle par lequel ils abordent le sujet des tiers-lieux, leur**

« **spécificité** » : DIY (do-it-yourself), innovation ouverte, télétravail, biens communs, développement durable, fablab, coworking, mouvement makers, éducation, culture...

Depuis 2018, les réseaux nationaux existants ont continué leur développement et un nouveau réseau a vu le jour, dédié aux espaces collaboratifs d'apprentissage et aux liens entre tiers-lieux et éducation : l'association Tiers-lieux Edu.

Enfin, notre perception de l'écosystème des tiers-lieux a légèrement évolué et s'est affinée depuis 2018. Les acteurs du mouvement des lieux intermédiaires et indépendants, qu'on peut sans nul doute qualifier de tiers-lieux dédiés à l'expérimentation et la création artistique, ne s'étaient pas identifiés lors de la mission coworking, probablement car ils ne se sentaient pas concernés par les entrées coworking et numérique qui coloraient la mission. Aujourd'hui, le réseau **ArtFactories/AutresParts (AF/AP)** et les réseaux locaux de lieux intermédiaires nous apparaissent comme des acteurs essentiels pour accompagner le développement des tiers-lieux en France, en particulier les espaces ayant une dimension artistique et culturelle forte.



À la rencontre DES RÉSEAUX THÉMATIQUES



LA COMMUNAUTÉ DES TIERS-LIEUX LIBRES ET OPEN SOURCE

La communauté des Tiers-lieux Libres et Open Source (TiLiOS) continue de débattre, d'échanger et de partager, en particulier via le groupe Facebook TiLiOS. Plusieurs membres de la communauté ont participé à la dynamique de refonte de Movilab et de relance de la dynamique contributive, soutenue par France Tiers-lieux et la Compagnie des Tiers-lieux.

Pour en savoir plus sur la refonte de Movilab, voir p.258

Pour rappel, TiLiOS réunit des personnes qui s'intéressent aux tiers-lieux pensés comme communs et qui travaillent à répertorier les communs, construire un espace de rencontres et d'échanges, proposer de l'aide, accompagner l'émergence de ce type de tiers-lieux. Movilab, « capital informationnel des tiers-lieux », est le site réunissant la connaissance (ouverte et en français) la plus riche sur les tiers-lieux (gouvernances, métiers, créations, outils, dispositifs...). *En savoir plus sur movilab.org/wiki/Tiers-Lieux-Libres-et-Open-Source*



LE RÉSEAU FRANÇAIS DES FABLABS

Créé en 2016, le Réseau français des fablabs (RFFLabs) rassemble une centaine de membres, principalement des fablabs, mais également des partenaires et acteurs proches des fablabs ou du mouvement makers. Le RFFLabs poursuit son action pour :

- contribuer à structurer et animer la communauté des fablabs à l'échelle nationale ;
- favoriser le partage de bonnes pratiques et leur adaptation locale ;
- construire une base documentaire et une expertise collective reconnue (culture professionnelle) ;
- défendre les intérêts de la communauté lorsqu'un niveau d'intervention et de coordination national s'avère nécessaire.

Depuis le rapport de 2018, le RFFLabs a publié son Livre blanc, fruit d'un travail d'enquête et d'analyse réalisé en 2017 et 2018 par le conseil scientifique du RFFLabs. Il s'appuie sur un questionnaire détaillé auquel 59 structures ont répondu en 2018 et est complété des apports des membres du réseau. Ce Livre blanc dresse le panorama des fablabs : fonctionnements, administration et gouvernance des structures étudiées, activités proposées, modèles économiques et positionnement des fablabs du réseau par rapport au niveau international.

Le RFFLabs s'est particulièrement mobilisé pendant la crise pour appuyer les fablabs et les makers engagés dans la fabrication de matériel médical en urgence. Le RFFLabs a régulièrement publié des

recommandations à destination des fablabs pour éviter les dérives et risques sanitaires. Le réseau a participé activement à la coordination des différents groupes de makers pour faciliter la circulation des bonnes informations, des modèles de masques et visières à produire, ou encore pour aider à l'approvisionnement en matières premières. La crise sanitaire a conduit le RFFLabs à mettre en place un réseau de référents régionaux afin de faciliter la mise en relation et la coordination, au niveau local, des makers et fablabs engagés dans la fabrication de matériel médical en urgence. Ces référents régionaux étaient chargés de la coordination des fablabs au niveau régional, de la documentation des initiatives et du recueil d'informations. Le RFFLabs s'appuie désormais sur ce réseau de référents régionaux pour son fonctionnement.

Pour en savoir plus sur la mobilisation des makers et fablabs pendant la crise, voir p.167. En savoir plus sur fablab.fr



TIERS-LIEUX EDU

L'association Tiers-lieux Edu a été créée en 2018 suite à Fab14EDU (conférence mondiale des fablabs) par des enseignants, des fabmanagers et des acteurs de l'éducation populaire afin de soutenir le développement de la culture des tiers-lieux dans l'éducation. Au sein de l'institution scolaire, la dynamique tiers-lieux contribue à créer des espaces de pluridisciplinarité et de collaboration avec les acteurs du territoire. Beaucoup d'enseignants se sont ainsi saisis de cette dynamique de façon plus ou moins isolée et sont engagés dans Tiers-lieux Edu pour favoriser l'essaimage de ces modes de faire.

L'association réunit aujourd'hui des enseignants qui ont créé des tiers-lieux dans leur établissement scolaire et des espaces collaboratifs d'apprentissage hors établissements scolaires, avec pour objectifs :

- **faire communauté** : mailler un écosystème de compétences, projets, espaces, au-delà des périmètres (territoriaux, disciplinaires, institutionnels, etc.) ;
- **produire** : impulser des projets en commun avec la communauté éducative ;
- **faire émerger un patrimoine informationnel commun** : partager des valeurs, des méthodes, des outils, des ressources et des pratiques, concevoir des processus de documentation pour inspirer et valoriser ;
- **essaïmer** : accompagner des projets de tiers-lieux éducatifs et les projets dans les tiers-lieux éducatifs par le partage de ressources et d'expériences entre pairs ;
- **faire le lien avec la recherche** : permettre le déploiement de recherche sur et en lien avec les tiers-lieux éducatifs et les espaces de fabrication.

Tiers-lieux Edu a mis en place un forum qui est devenu l'espace d'échange de la communauté des tiers-lieux éducatifs. La carte réalisée par Tiers-lieux Edu recense près de 70 tiers-lieux éducatifs. Des résidences

contributives entre tiers-lieux éducatifs sont régulièrement organisées, dans différentes régions, afin de favoriser les échanges, d'identifier les points bloquants et les pistes de solution, de travailler sur des projets communs. Tiers-lieux Edu a également lancé la démarche « Fabrique ton matériel pédagogique », visant à fabriquer dans toute la France des outils pédagogiques en développant les liens entre enseignants et tiers-lieux.

Pour en savoir plus sur les tiers-lieux éducatifs et « Fabrique ton matériel pédagogique », voir p.41. En savoir plus sur forum.tiers-lieuxedu.org



COWORKINFRANCE

Actipole21, réseau d'espaces de coworking, est devenu CoworkinFrance. Son objectif reste de contribuer au développement et à la promotion des espaces de travail partagés et de coworking. Face à la méconnaissance ou parfois la réticence des entreprises, CoworkinFrance souhaite offrir des garanties sur la qualité des espaces de coworking de son réseau, notamment avec le label qualité C3 (centre collaboratif connecté). Il compte aujourd'hui 62 adhérents et près de 150 espaces de coworking labellisés C3. *En savoir plus sur coworkinfrance.org*



LE MOUVEMENT DES LIEUX INTERMÉDIAIRES ET INDÉPENDANTS

Les lieux intermédiaires et indépendants sont des lieux d'art et de culture collaboratifs et expérimentaux, dont les espaces de travail sont construits pour et par les démarches artistiques et d'actions culturelles. Nés en marge des institutions, ces lieux sont souvent liés aux mouvements culturels alternatifs et implantés dans des bâtiments désaffectés ou des friches. Ces friches culturelles et autres laboratoires citoyens de fabrication culturelle se développent très fortement au début des années 2000 avec des politiques publiques ambitieuses de soutien à ces projets, notamment en réponse au rapport Lextraire de 2001 et aux travaux sur les « nouveaux territoires de l'art ». Ce n'est qu'en 2014 que ces lieux se réunissent et prennent officiellement le nom de « lieux intermédiaires et indépendants », à travers la création de la CNLII (Coordination nationale des lieux intermédiaires et indépendants).

La CNLII (Coordination Nationale des Lieux Intermédiaires et Indépendants)

La CNLII regroupe plus de 150 lieux intermédiaires et indépendants qui ont signé la charte et sont inscrits sur la cartographie nationale. La communauté des lieux intermédiaires se constitue par l'engagement réciproque de ses membres à travers la signature d'une charte, selon un principe d'autodétermination. En rejoignant cette communauté, chaque lieu s'engage depuis son territoire à documenter ses pratiques et à contribuer à la vie du réseau des lieux intermédiaires. Des forums nationaux et des assemblées régionales sont organisés pour encourager et faciliter ces échanges, produire des ressources en partage et participer au renouvellement des politiques publiques.

Les objectifs de la CNLII :

- construire et porter une parole collective forte ;
- favoriser les regroupements régionaux ;
- mutualiser les différentes ressources d'information, de communication et d'action ;
- développer les partenariats avec l'ensemble des mouvements issus de la société civile partageant les valeurs de la charte ;
- œuvrer à l'élaboration de politiques publiques, nationales et locales s'inspirant d'un mouvement artistique et culturel porteur de nouvelles exigences démocratiques ;
- lutter contre la privatisation des villes, du vivant et de la connaissance ;
- défendre une logique du commun, au niveau des territoires et de leurs usages, du savoir et de sa faculté à être partagé. *En savoir plus sur cnlii.org*



AF/AP (ArtFactories/AutresParts)

AF/AP est issu de la fusion en 2007 de 2 associations : AutresParts, groupe de recherche/action fondé en septembre 2000, en septembre 2000 et porteur du rapport Lextraire, et ArtFactories, centre de ressources à l'échelle européenne sur les friches artistiques créé en 2002. AF/AP est aujourd'hui l'un des principaux animateurs de la CNLII et constitue le centre de ressources des lieux intermédiaires et indépendants. AF/AP a ainsi pour objectif l'accompagnement et la documentation de ces lieux, des initiatives qui visent à transformer les rapports entre arts, territoires et société.. Le réseau AF/AP mobilise les porteurs de projet, acteurs culturels, réseaux professionnels, collectivités territoriales, élus... qui se reconnaissent dans le travail de l'association et en partagent les ambitions. *En savoir plus sur autresparts.org*

LES OPÉRATEURS NATIONAUX

Opérateurs engagés dans le développement de tiers-lieux hybrides

CI-DESSOUS NOUS PROPOSONS UNE ACTUALISATION DE LA LISTE DES OPÉRATEURS NATIONAUX QUE NOUS AVIONS RÉALISÉE EN 2018

Ce sont des acteurs nationaux qui se positionnent comme de véritables opérateurs de tiers-lieux. Ils mettent en avant leur capacité à créer et animer des communautés et leur volonté de créer des lieux de collaboration, de rencontre et d'expérimentation. Ces acteurs ont encore des difficultés à se développer en dehors des métropoles et des grandes villes. Certains développent des formations et des formes d'accompagnement pour essayer leur modèle.

Ils ont ouvert depuis 2018 près d'une trentaine de tiers-lieux en France. Ils contribuent ainsi fortement au développement des tiers-lieux en France. Ils ont également participé à la diffusion des savoir-faire des tiers-lieux, à la promotion de ces dynamiques via le développement de nouvelles formations, la production de ressources pédagogiques et l'accompagnement de porteurs de projet.



ETIC FONCIÈREMENT RESPONSABLE

« Etic crée, finance et gère des espaces de bureaux et de commerces partagés, à loyers et charges modérés, dédiés aux acteurs du changement sociétal, et à haute qualité sociale et environnementale. »

10 centres Etic sont désormais ouverts en France, à Paris, Nanterre, Lille, Lyon et Castres. Soit 2 lieux supplémentaires par rapport à 2018. Etic propose son accompagnement à des porteurs de projet de tiers-lieux, notamment sur la partie immobilière et la gestion du lieu.

[En savoir plus sur etic.co](http://En.savoir.plus.sur.etic.co)



MAKE ICI

« Nous pensons que fabriquer ici est bénéfique pour tous, c'est pour cela que nous développons Make ICI, le premier réseau de manufactures collaboratives et solidaires en ville. Notre mission : permettre à une génération d'entrepreneurs makers de vivre de leur passion. »

5 manufactures collaboratives en France à Montreuil, Marseille, Nantes, dans le Morvan et, en partenariat avec l'Afpa, au Puy-en-Velay. Make ICI a ouvert 2 manufactures supplémentaires depuis 2018 et a développé une offre de formation aux métiers de la fabrication artisanale et/ou numérique.

[En savoir plus sur makeici.org](http://En.savoir.plus.sur.makeici.org)



PLATEAU URBAIN

« Coopérative d'urbanisme temporaire, Plateau Urbain propose la mise à disposition d'espaces vacants pour des acteurs culturels, associatifs, et de l'économie sociale et solidaire. »

Plateau Urbain a géré et animé plus d'une vingtaine d'espaces depuis 2018. L'occupation a pris fin pour un bon nombre d'entre eux mais d'autres se sont lancés. 13 espaces sont actuellement en activité à Lyon, Bordeaux, Marseille, Paris et sa banlieue, soit 4 de plus qu'en 2018. Plateau Urbain a également développé de nouveaux projets : création de la coopérative Base Commune pour racheter des locaux en rez-de-chaussée d'immeuble et y proposer des occupations à impact social ; développement d'une plateforme, « Commune mesure », pour mesurer l'impact des tiers-lieux.

[En savoir plus sur plateau-urbain.com](http://En.savoir.plus.sur.plateau-urbain.com)



YES WE CAMP

« Nous concevons nos projets comme des "espaces communs temporaires", dont la qualité est d'augmenter les réciprocitys naturelles entre êtres humains et acteurs habitant un même environnement. Pour cela, nous nous attachons à contrer les entraves caractéristiques des villes aujourd'hui : les coûts trop élevés qui empêchent la mixité, les sentiments de défiance et d'impuissance, et plus globalement la fragmentation professionnelle, sociale et spatiale... »

Une trentaine de projets menés et 7 projets en cours, majoritairement à Paris et Marseille. Yes We Camp a lancé en 2019 le diplôme universitaire « Espaces communs : conception, mise en œuvre et gestion », en partenariat avec l'université Gustave Eiffel. [En savoir plus sur yeswecamp.org](http://En.savoir.plus.sur.yeswecamp.org)



SINNY & OOKO

« Depuis 1992 nous nous acharnons à faire renaître des lieux abandonnés en créant de nouvelles façons de consommer, se divertir, et partager. »

Gérant et animateur de 4 tiers-lieux en Île-de-France, Sinny & Ooko a lancé en 2019 le Campus des tiers-lieux, programme d'incubation qui vise à accompagner des porteurs de projet et à faciliter l'ouverture de 30 tiers-lieux par an.

[En savoir plus sur sinnyooko.com](http://En.savoir.plus.sur.sinnyooko.com)

Les opérateurs d'espaces de coworking

Parmi les acteurs du coworking, on retrouve des entreprises spécialisées dans la gestion immobilière, certaines sont même devenues des opérateurs internationaux du coworking. Néanmoins, pour une partie d'entre elles, l'activité est principalement centrée sur la location d'espaces et la communauté est peu animée, passant derrière l'optimisation immobilière, ce qui ne correspond pas à la définition de ce qu'est un tiers-lieu. La location d'espaces de travail partagés étant beaucoup moins rentable économiquement en dehors des métropoles, ils se concentrent, à quelques exceptions près, dans les métropoles. **Nous avons fait le choix de donner une vision exhaustive des acteurs du coworking sans porter de jugement sur les types d'activité et spécificités de chacun.**



LA CORDÉE

« La Cordée est née d'un constat : les travailleurs autonomes sont de plus en plus nombreux, et pourtant souvent très seuls. Et d'une volonté : celle de combattre cette solitude. Comment ? En créant une communauté joyeuse et bienveillante, où l'on prend plaisir à travailler ensemble. »

10 espaces de coworking répartis dans toute la France, à Paris, Lyon, Nantes, Rennes et Annecy. Par rapport à 2018, La Cordée a donc ouvert 2 espaces de coworking supplémentaires et a développé une offre de formation, « Créer un espace de coworking », qui s'adresse aux porteurs de projet et aux collectivités territoriales. [En savoir plus sur la-cordee.net](#)



LA RUCHE

« La Ruche est un réseau d'espaces de travail collaboratifs dédiés à l'innovation sociale. » 9 Ruches en France (Paris et sa banlieue, Bordeaux, Montpellier, Saint-Nazaire, Lahage, Santerre), avec des activités de coworking mais également d'incubation d'innovations sociales. [En savoir plus sur la-ruche.net](#)



REMIX COWORKING

« Le Remix Coworking est une communauté unique d'entrepreneurs et de créatifs. C'est aussi un état d'esprit, une culture, une façon d'être et de partager. »

4 espaces de coworking à Paris et 1 espace en Seine-et-Marne. Un espace en cours d'ouverture à Saclay. Remix se définit comme une communauté de travailleurs et porte une attention particulière à l'intégration des nouveaux arrivants et à la vie de la communauté. Remix a ainsi lancé

« Superconnected », pour permettre aux indépendants et télétravailleurs isolés, qui ne sont pas en capacité d'être coworker, de rejoindre la communauté et ainsi de disposer d'un espace d'échange et de rencontres. [En savoir plus sur remixcoworking.com](#)



KWERK

« Bureaux thérapeutiques, transparence, programme wellness, accès multicentre, événements business, tout est pensé pour les membres. PME, TPE, équipes projet, indépendants, start-up, rejoignez une communauté bienveillante et créative. »

5 espaces de coworking répartis entre Paris et La Défense, soit un espace supplémentaire par rapport à 2018. [En savoir plus sur kwerk.fr](#)



NOW COWORKING

« Notre coworking est organisé pour vivre autrement le travail, pour être un lieu collaboratif. »

7 espaces de coworking à Paris, Lyon, Lille, Rouen, Marseille et Bordeaux. Now Coworking a ainsi ouvert 4 nouveaux espaces de coworking depuis 2018. [En savoir plus sur now-coworking.com](#)



MORNING (GROUPE BAP)

« Chez Morning, nous créons des espaces de coworking et de travail à Paris, du mobilier et des expériences pour que chacun puisse passer une bonne journée de travail. »

Avec 27 espaces de coworking à Paris et en proche banlieue et plus de 6000 coworkers, Morning dispose de la plus grande communauté de coworkers de France. Depuis 2018, Morning a ainsi ouvert 8 espaces de coworking supplémentaires et a développé de nouvelles activités, à l'image de la création de mobilier de bureau fabriqué en France et écoresponsable. [En savoir plus sur morning.fr](#)



ANTICAFÉ

Créé en 2013, Anticafé a développé 10 cafés coworking, paiement au temps passé sur place et boissons offertes, en France. [En savoir plus sur anticafe.eu](#)



RELAIS D'ENTREPRISES

« Relais d'Entreprises offre, au plus près de l'habitat, des bureaux meublés au design soigné avec une connexion Internet haut débit sur des territoires d'ortoirs situés en zones rurales et périurbaines. »

Relais d'Entreprises proposent aux territoires qui veulent un espace de télétravail son accompagnement à travers 3 offres : une étude territoriale de dimensionnement de l'espace en fonction du potentiel du territoire ; l'adhésion à un réseau d'affiliés afin de bénéficier de la visibilité du réseau et d'outils ; des prestations d'animation afin d'améliorer la fréquentation de l'espace. 53 espaces dédiés au télétravail et au travail à distance sont aujourd'hui affiliés au réseau Relais d'Entreprises.

[En savoir plus sur relais-entreprises.fr](http://En.savoir.plus.sur.relais-entreprises.fr)



IWG (REGUS, HQ ET SPACES)

Leader français et international des espaces de travail flexibles et du coworking, avec plus de 3400 sites dans 120 pays et une stratégie d'accélération à travers le développement d'un programme de franchise. IWG compte aujourd'hui 120 espaces de coworking en France, principalement à Paris et dans les grandes villes. [En savoir plus sur regus.com](http://En.savoir.plus.sur.regus.com)



WEWORK

WeWork compte 859 sites de coworking répartis dans 151 villes et 38 pays. En France, WeWork compte 15 espaces de coworking, tous situés à Paris. [En savoir plus sur wework.com](http://En.savoir.plus.sur.wework.com)



NEXITY

La marque Blue Office lancée par Nexity, qui avait ouvert 5 espaces de coworking en 2014, n'a pas fonctionné et a été abandonnée par l'entreprise. En contrepartie, Nexity est devenue actionnaire majoritaire du groupe BAP (Bureaux à Partager) et donc de sa filiale Morning.

[En savoir plus sur nexity.fr](http://En.savoir.plus.sur.nexity.fr)



WOJO

« Des espaces de travail qui s'adaptent à vos besoins. »

Issu d'une joint-venture entre Bouygues Immobilier et AccorHotels, Wojo exploite 9 sites à Paris et 2 à Lyon, sur des superficies allant de 4000 à 10 000 m². Wojo a également déployé plus de 300 « Wojo Spots », petits espaces de coworking dans des hôtels et des lieux existants, pour permettre à ses membres de travailler partout en France.

[En savoir plus sur wojo.com](http://En.savoir.plus.sur.wojo.com)



STOP & WORK PAR LA CAISSE DES DÉPÔTS, ORANGE ET REGUS

La filiale Stop & Work a été créée pour développer et gérer des espaces de télétravail. Stop & Work exploite 11 espaces de télétravail en Île-de-France (première et deuxième couronne de Paris). [En savoir plus sur stopandwork.com](http://En.savoir.plus.sur.stopandwork.com)



STARTWAY

Près de 35 espaces de coworking, principalement à Paris, mais également à Bordeaux, Lyon et Rennes. Un réseau d'espaces de coworking qui est issu du partenariat entre La Poste Immo, filiale immobilière du Groupe La Poste, et Startway, l'un des principaux acteurs du coworking en Île-de-France.

[En savoir plus sur start-way.com](http://En.savoir.plus.sur.start-way.com)



WELLIO

Covivio, précédemment Foncière des Régions, a lancé en 2018 son offre de « proworking » (coworking pour les professionnels) et exploite 7 espaces de coworking en France, à Paris, Bordeaux, Lyon, Marseille.

[En savoir plus sur wellio.com](http://En.savoir.plus.sur.wellio.com)